



Office de
Tourisme
Grand Montauban

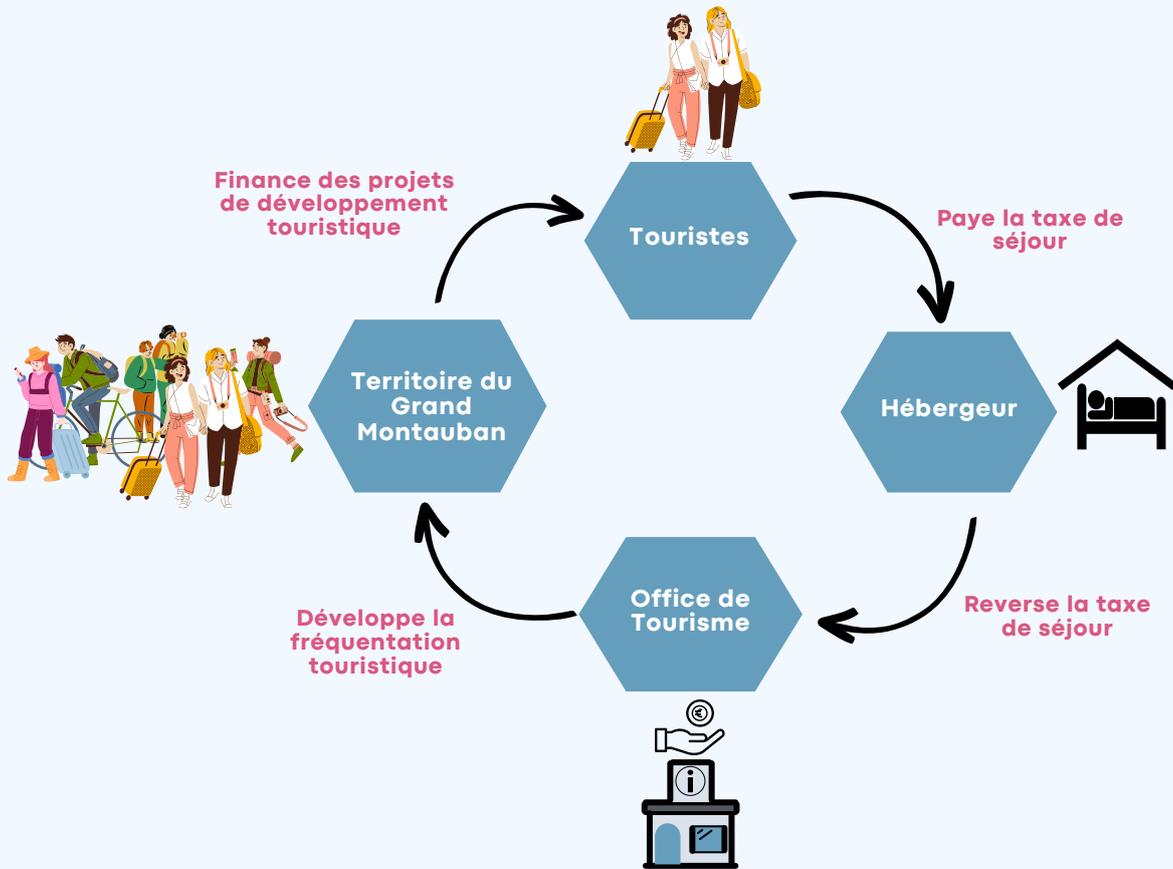
Guide pratique:

*Comprendre
la taxe de séjour*

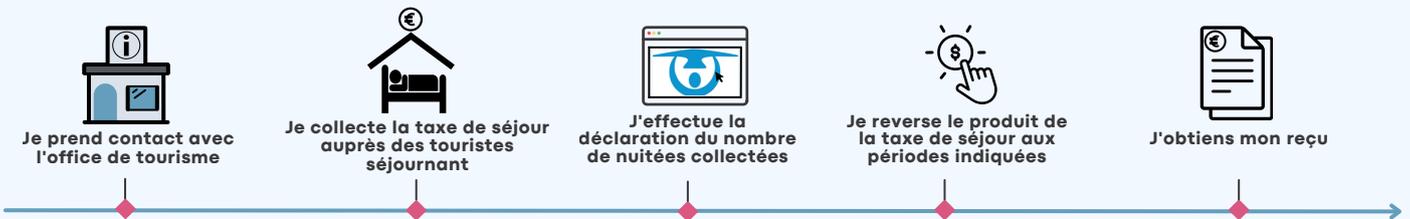


1 Quels sont les objectifs de la taxe de séjour ?

- Financer le développement touristique local
- Financer le développement des services en termes de promotion touristique, d'accueil, d'actions marketing
- Développer la fréquentation touristique.



2 Une procédure simple



3 Quelles sont les taxes additionnelles ?

La taxe additionnelle GPSO

- Son taux est de 34%
- Elle finance la nouvelle ligne grande vitesse
- L'objectif est de ne pas faire payer les habitants
- L'objectif est d'augmenter la fréquentation touristique



La taxe additionnelle départementale

- Son taux est de 10%
- Elle finance le développement touristique du département
- L'objectif est d'augmenter la fréquentation touristique
- L'objectif est de réaliser de nouveaux projets touristiques

4 Quels sont les tarifs applicables ?

Hôtels, résidences de tourisme, meublés de tourisme		
	Taxe de séjour	Taxe de séjour + taxes additionnelles
Palaces	4.25€	6.12€
★★★★★	3.20€	4.61€
★★★★☆	1.10€	1.58€
★★★☆☆	0.95€	1.37€
★★☆☆☆	0.80€	1.15€
★☆☆☆☆	0.60€	0.86€

Hébergements de plein air		
	Taxe de séjour	Taxe de séjour + taxes additionnelles
★★★★★	0.55€	0.79€
★★★★☆		
★★★☆☆		
★★☆☆☆	0.20€	0.29€
★☆☆☆☆		

Chambres d'hôtes, auberges collectives	
Taxe de séjour	Taxe de séjour + taxes additionnelles
0.60€	0.86€

Ports de plaisance	
Taxe de séjour	Taxe de séjour + taxes additionnelles
0.20€	0.29€

Villages vacances		
	Taxe de séjour	Taxe de séjour + taxes additionnelles
★★★★★	0.80€	1.15€
★★★★☆		
★★★☆☆	0.60€	0.86€
★★☆☆☆		
★☆☆☆☆		

Hébergements sans classement	
Taxe de séjour	Taxe de séjour + taxes additionnelles
5%	5% + 44%

Ce taux s'applique au coût par personne et par nuit. Le coût de la nuitée* correspond au prix de la prestation d'hébergement hors taxe.

*Nuitée = le nombre de personne assujettie x le nombre de nuits

5 Quand déclarer ?



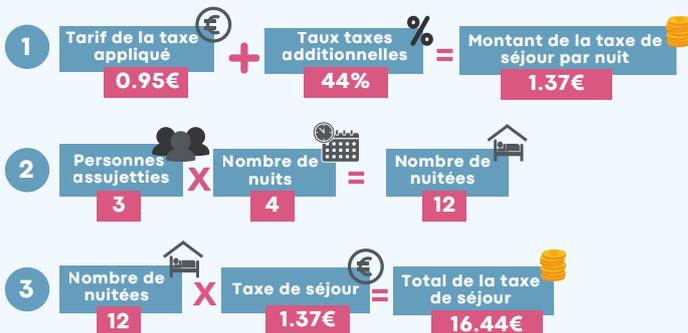
Attention : la taxe de séjour doit être déclarée au trimestre*.

*Plus d'informations sur le site 3D Ouest

6 Comment calculer la taxe de séjour ?

EXEMPLE : Une famille composée de 2 adultes et de 2 enfants de 19 ans* et de 13 ans séjournant 4 nuits dans un meublé de tourisme 3 étoiles.

Nombre de personnes assujetties :3
 Nombre de nuits :4



*Les mineurs (-18 ans) sont exonérés

EXEMPLE : Une famille composée de 2 adultes et de 2 enfants de 19 ans et de 13 ans séjournant 4 nuits dans un hébergement non classé à 50€ la nuit.

Nombre de personnes séjournant :4
 Nombre de personnes assujetties :3
 Nombre de nuits :4
 Tarif de la nuit :50€

